



Éliminer les aides publiques accordées à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée

janvier 2023

- La pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) représente une menace majeure pour la durabilité du secteur de la pêche et pour les communautés qui en dépendent.
- Les Etats soutiennent parfois par inadvertance la pêche INN par le biais de subventions mal ciblées qui contribuent à maintenir la rentabilité de la pêche INN.
- La mise en place de mécanismes solides permettant de faire en sorte que tous les acteurs impliqués dans la pêche INN soient exclus de toute aide publique est essentielle à son éradication.
- Il est également important de réorienter les aides publiques à la pêche au détriment des subventions qui risquent le plus de profiter à la pêche INN – comme les subventions au carburant, aux navires ou à l'accès aux infrastructures de pêche – étant donné la difficulté de tracer les bénéficiaires individuels de ces aides publiques.

Quel est le problème ?

En juin 2022, après plus de 20 années de négociations, les membres de l'OMC ont convenu d'interdire certaines des subventions à la pêche les plus dommageables, notamment les subventions à la pêche INN (voir encadré). Le défi consiste maintenant à mettre en place des mécanismes permettant aux pays d'éliminer efficacement les aides publiques à la pêche INN. L'*Examen de l'OCDE des pêcheries 2022* offre des pistes concrètes sur la manière de procéder, lesquelles sont résumées dans ce bref exposé.

La pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) et les activités liées à la pêche qui la sous-tendent – comme le transbordement des prises des navires de pêche sur de plus grands navires réfrigérés qui transportent, stockent et débarquent ensuite le poisson au port – continuent de saper et de menacer gravement la pêche, les communautés côtières et la durabilité de l'économie océanique. La pêche INN complique l'évaluation de la santé des stocks qui nécessaires à une gestion durable des pêches, et expose les pêcheurs respectueux des lois à une concurrence déloyale sur les ressources et sur les marchés. Elle se traduit également

L'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche interdit les subventions à la pêche INN et appelle les Membres à éliminer efficacement ces subventions

Article 3.1: « Aucun membre n'accordera ni ne maintiendra de subventions à un navire ou à un opérateur pratiquant la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) ou à des activités liées à la pêche soutenant la pêche INN. »

Article 3.7: « Chaque Membre aura des lois, réglementations et/ou procédures administratives en place pour faire en sorte que les subventions visées à l'article 3.1, y compris les subventions existant à l'entrée en vigueur du présent accord, ne soient pas accordées ou maintenues. »

(Source : [Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche](#).)





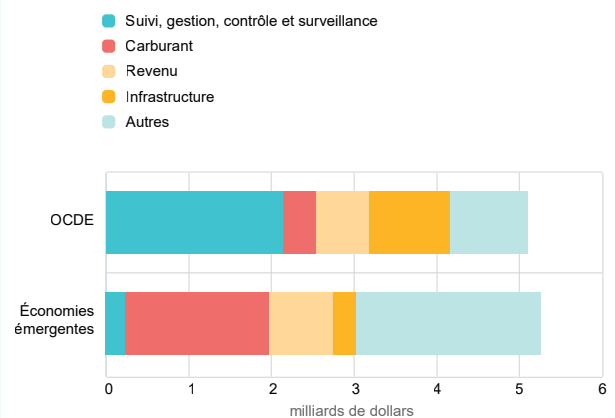
Éliminer les aides publiques accordées à la pêche illícite, non déclarée et non réglementée

par d'importantes pertes de recettes fiscales. À l'échelle mondiale, ce sont vraisemblablement de 8 à 14 millions de tonnes de captures non déclarées qui entrent ainsi sur le marché mondial chaque année, entraînant pour l'ensemble de l'économie des pertes annuelles allant de 26 à 50 milliards de dollars selon les estimations, et une perte de recettes fiscales allant de 2 à 4 milliards de dollars.

La pêche INN couvre un éventail d'activités et de contextes différents allant des navires industriels pêchant illégalement dans les eaux d'un pays étranger aux petits pêcheurs qui ne déclarent pas diligemment leurs captures dans les zones côtières de leur propre pays. L'élimination de la pêche INN n'est pas chose facile du fait qu'il est compliqué de surveiller et de contrôler les activités en mer, et parce que la pêche INN reste souvent une activité rentable. Par conséquent, il est de la plus haute importance non seulement d'augmenter le coût de se faire prendre, mais également de réduire les bénéfices associés. Le fait de veiller à ce que les aides publiques ne profitent pas par inadvertance à la pêche INN représente un moyen important de réduire sa rentabilité.

Les gouvernements soutiennent la pêche de multiples manières (Figure X). Ils investissent notamment dans la gestion, le suivi, le contrôle et la surveillance (GSCS) des pêcheries, des services essentiels pour garantir la durabilité du secteur et la santé des stocks de poissons. Cependant, ils soutiennent aussi directement les pêcheurs et entreprises de pêches avec des aides qui

En quoi consistent les aides publiques au financement de la pêche ?



Remarque : Ce graphique présente les dépenses annuelles, en moyenne sur la période 2018-2020, pour les pays de l'OCDE et les économies émergentes couverts par l'*Examen de l'OCDE des pêcheries 2022*

Source : Ensemble de données de l'OCDE « Estimation des aides à la pêche (FSE) » (Stat.OCDE).

présentent le risque d'encourager la formation de capacité excédentaire, la surpêche, et la pêche INN, en l'absence d'une gestion efficace des pêches. C'est notamment le cas, lorsque les aides réduisent directement les coûts des opérations de pêche ou augmentent les bénéfices associés, comme le font les aides au carburant, aux navires ou à l'accès aux infrastructures.

Que peuvent faire les gouvernements ?

- Conditionner les aides publiques à la pêche au fait que les navires battent pavillon du pays qui accorde les aides, qu'ils soient autorisés à pêcher dans ses eaux et non à pêcher en haute mer dans des zones ne relevant de la compétence d'aucun accord ou d'organisation régionale de gestion des pêches (ORGP).
- Utiliser des processus appropriés afin de refuser toute aide publique aux bénéficiaires potentiels liés à la pêche INN et de récupérer les aides accordées si des bénéficiaires sont identifiés comme ayant participé à la pêche INN :
 - Ces processus doivent être opportuns et transparents, les sanctions potentielles étant clairement communiquées aux pêcheurs.
 - Toute sanction en rapport aux aides publiques devrait être à la fois suffisante pour dissuader la pêche INN et adaptée à la nature de l'infraction.
- Empêcher l'utilisation des ports, des infrastructures et des services associés (qui sont souvent partiellement financés par des fonds publics) par des navires impliqués dans la pêche INN et les activités liées à cette forme de pêche, ou soupçonnés de l'être (sauf pour les inspections ou en cas de force majeure). Pour ce faire, les gouvernements devraient mettre pleinement en œuvre les principales dispositions de l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port (PSMA) et, dans la mesure du possible, devenir partie à cet accord.¹
- Publier des informations sur tous les bénéficiaires d'aides publiques à la pêche et améliorer le partage d'informations entre les agences gouvernementales, les pays et les ORGP sur les individus et les entreprises dont il est avéré qu'ils ont pratiqué la pêche INN, afin que les aides publiques puissent leur être refusées à l'avenir et que les aides précédemment accordées puissent être récupérées.

¹ Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illícite, non déclarée et non réglementée.





Éliminer les aides publiques accordées à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée

- Inscrire dans la législation nationale une définition claire de la pêche INN et des activités liées à ce type de pêche. Cela contribuerait à réduire les aides publiques accordées à ceux qui pratiquent ces activités, y compris lorsqu'elles ont lieu en dehors de la juridiction du pays qui attribue ces aides. Le Plan d'action international de la FAO contre la pêche INN est la référence la plus couramment utilisée pour définir la pêche INN, le PSMA étant utilisé pour définir les activités liées à ce type de pêche.
- Réduire ou détourner les aides publiques des politiques les plus susceptibles d'augmenter l'effort et la capacité de pêche, par exemple les aides visant à réduire les coûts liés aux navires et au carburant, car celles-ci peuvent entraîner par inadvertance des niveaux plus élevés de pêche INN.



Lectures complémentaires

- Delpeuch, C., E. Migliaccio and W. Symes (2022), “Eliminating government support to illegal, unreported and unregulated fishing”, (« Éliminer les aides publiques à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée »), Documents de l'OCDE sur l'alimentation, l'agriculture et la pêche, N° 178, Editions OCDE, Paris.
- OCDE (2022), Examen de l'OCDE des pêcheries 2022, Editions OCDE, Paris.
- Note d'orientation OCDE: Soutenir la pêche de manière durable

